

RENTREE SOLENNELLE/CERCLE OHADA BURKINA Sous le signe de l'harmonisation du droit du travail

L'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) a tenu sa rentrée solennelle 2010-2011, le samedi 15 janvier dernier, à Ouagadougou. Cette rencontre qui était placée sous la présidence d'honneur du ministre de la Justice, Zakalia Koté, et le parrainage du président-directeur général de Coris Bank international, Idrissa Nassa, a été le lieu pour le président du cercle OHADA Burkina, Alfred Bama, de faire le bilan des activités menées en 2010 et de dégager les perspectives pour la nouvelle année.

Par Philippe Bouélé BATIONO

« L'OHADA face aux défis de l'harmonisation du droit du travail : la dimension sociale de l'intégration régionale des pays de l'espace OHADA ». Tel était le thème central de la rentrée solennelle 2010-2011 de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) tenue samedi 15 janvier 2011, à Ouagadougou. Cette rencontre fut le lieu pour le président de la section Burkina Faso, Alfred Bama, de faire le bilan des activités menées au cours de l'année écoulée. « L'année 2010 aura été une année décisive pour l'OHADA au regard des avancées réalisées dans le processus d'harmonisation du droit des affaires africain », a lancé Alfred Bama. En effet, au compte des acquis engrangés en 2010, le président du cercle OHADA Burkina a relevé, au plan institutionnel, « l'entrée en vigueur le 21 mars 2010 » du traité révisé de l'OHADA, l'adoption de 4 langues de travail, à savoir le français, l'anglais, l'espagnol et le portugais, et

l'entrée très prochaine dans l'espace OHADA de la RDC. Au plan de la pratique judiciaire, Alfred Bama a souligné que la mise en œuvre du droit de l'OHADA continue de générer une abondante jurisprudence ; et pour accompagner ce processus, deux ouvrages ont été lancés, à savoir le « Répertoire quinquennal de jurisprudence OHADA 2000-2005 » édité par l'Union internationale du droit des affaires (UNIDA) et le lancement par le cercle OHADA du Burkina de sa revue trimestrielle d'information sur le droit et jurisprudence OHADA : « Focus OHADA ». 2010 a également été l'année de la consécration au niveau du concours annuel de plaidoyer qui se déroule chaque année à Abidjan, en Côte d'Ivoire. En effet, de la deuxième place, en 2009, les représentants du Burkina à ce concours ont été classés au 1^{er} rang en 2010. Outre ces avancées, un « plan de bataille » pour ce qui concerne la nouvelle année, a été révélé. Le



(Ph. Bationo)

Le président du Cercle OHADA Burkina, Alfred Bama, a fait le bilan de l'année 2010 et présenté les perspectives pour l'année à venir

principal défi pour 2011, à en croire Alfred Bama, est l'aboutissement du processus d'harmonisation du travail dans l'espace, d'où le choix du thème « L'OHADA face aux défis de l'harmonisation du droit du travail : la dimension sociale de l'intégration régionale des pays de l'espace OHADA ». Conscient des difficultés qui subsistent dans son

application et pour se donner les chances d'y arriver, le président de la section Burkina a souligné la nécessité d'associer, à cette réflexion, tous les professionnels, les praticiens, les acteurs du monde des affaires, les partenaires sociaux, les enseignants-chercheurs afin de dégager les pistes de solutions appropriées.

Pour le parrain de la cérémonie, Idrissa Nassa, P-DG du groupe Coris Bank international, a salué l'initiative de la section OHADA Burkina. « En créant le cercle OHADA du Burkina, vous faites œuvre utile car, les actions d'information et de sensibilisation que vous menez dans le cadre de ce groupement vont à n'en pas douter favoriser un changement de comportement au niveau de plusieurs acteurs cibles, et de contribuer ainsi à améliorer le climat des affaires. » Les trois lauréats du concours de plaidoyer ont chacun bénéficié d'un compte accredité d'un montant de 100.000F CFA et d'un stage offert par le P-DG de Coris Bank, Idrissa Nassa □



(Ph. Bationo)

Le présidium avec, de gauche à droite, le président du cercle OHADA Burkina, Alfred Bama, le directeur de cabinet du ministre de la Justice, Eric Da, et le P-DG de Coris bank, Idrissa Nassa



(Ph. Bationo)

Les membres et sympathisants de l'OHADA n'ont marchandé leur participation